

Enedis et RTE mettent tout en œuvre pour renforcer la sécurité électrique aux abords des ouvrages électriques.

Pour votre sécurité, restez vigilants, n'approchez jamais ces sources électriques. **La bonne distance, c'est la prudence!**

Quels sont les ouvrages électriques concernés?

- les transformateurs et les postes électriques,
- les lignes aériennes et souterraines,
- les coffrets électriques.

Ce qu'il faut retenir

Des conseils simples à suivre sur toute la ligne!

Loisirs nautiques ou aériens, pêche, travaux agricoles, chantiers ou encore élague d'arbres... autant d'activités à risque si elles sont pratiquées à proximité des ouvrages électriques.

- 1 Restez éloignés des ouvrages électriques.
- 2 Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique: contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité.

Le danger existe également à proximité d'une ligne électrique. En effet, vous pouvez alors provoquer un arc électrique (appelé « amorçage ») et entraîner une électrocution.

Un seul mot d'ordre: pour les loisirs, comme pour le travail, **restez à distance!**

